

**DECISIONS EXECUTOIRES PRISES PAR MONSIEUR LE PRESIDENT  
CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 2122-22  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**DU 28 FEVRIER 2023 AU 9 MARS 2023**

| <b>NUMÉRO</b> | <b>OBJET</b>   |
|---------------|--|
| 2023/006MP    | Marché avec la société COLIN relatif au balayage des caniveaux des communes de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat pour un montant maximum annuel de 90 000 € H.T.                                   |
| 2023/049      | Vente de grilles blanches appartenant à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) pour un montant de 60 euros au profit de Monsieur Claude TOUSSAINT   |
| 2023/050      | Convention avec l'association IASCAPALL pour une animation concert le 17 juin 2023 à la Médiathèque de Baccarat pour un montant de 450 euros   |
| 2023/051      | Convention avec la Compagnie Cécile et ses drôles de dames pour des séances de théâtre d'improvisation, réénumérée par « le chapeau » en fin de représentation. La convention est conclue du 4 mars 2023 au 31 décembre 2023.    |
| 2023/052      | Convention avec le Conservatoire des Broderies de Lunéville François-Remy pour des ateliers, à titre gratuit, autour de la broderie et des senteurs le samedi 22 avril 2023 de 14h à 17h à l'Orangerie, médiathèque à Lunéville. |